

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE BARRAUX

AVIS DU MAIRE

Le Maire de la Commune a l'honneur d'informer ses administrés que le Conseil Municipal de BARRAUX se réunira, en séance ordinaire le :

JEUDI 15 OCTOBRE 2020 à 20H00

Toutefois, et afin d'assurer la tenue de la réunion de l'organe délibérant dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, celle-ci se déroulera devant un public maximal de dix personnes autorisées à y assister en s'inscrivant auprès de l'accueil de la Mairie

ORDRE DU JOUR :

AFFAIRES GENERALES

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 septembre 2020
- Constitution et composition des commissions thématiques communales
- Désignation de représentants de la commune au sein d'organismes extérieurs
- Constitution de la Réserve Communale de Sécurité Civile
- Conditions d'exercice du droit à la formation des élus municipaux
- Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

VIE ASSOCIATIVE

Attribution de subventions aux associations pour l'année 2020

CULTURE

Convention pour l'école de musique de Pontcharra

JEUNESSE

Espace Jeunes : tarification d'un mini-séjour adolescents dans les Ecrins pendant les vacances de Toussaint

RESSOURCES HUMAINES

Encadrement du prêt de matériel aux agents communaux

URBANISME

Transfert de la compétence PLU

ACTUALITES, INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES, CALENDRIER.

Affiché le : 9/10/2020

